

INTRODUCTION	4
1. CONTEXTE (CONSTRUCTION, TAILLE ET INFORMATIONS GENERALES)	4
1.1 Un nouvel hôpital	4
1.2 Le projet architectural	5
2. SIGNALISATION	6
Contexte	6
H. WAYFING INTERIEUR	8
H.1 PANNEAUX MURAUX	9
H.1.1 Panneaux de numérotation de chambres	9
H.1.2 Panneaux publics	9
H.1.2.1 Panneau 600x250 mm, mural, Arrivée	10
H.1.2.2 Panneau 450x250 mm, mural, panneau directionnel	10
H.1.2.3 Panneau 600x600 mm, mural, indication étage (public)	10
H.1.2.4 (a,b,c,d,e) Panneau, mural, panneau d'ascenseur (public)	11
H.1.3 Panneaux internes	12
H.1.3.1 Panneau 600x600 mm, mural, indication étage (interne)	12
H.1.3.2 (a,b,c,d,e,f) Panneau, mural, panneau d'ascenseur (interne)	12
H.1.4 Supports d'affichage flexibles (OPTIONS)	12
H.2 PANNEAU, SUSPENDU DOUBLE FACE	13
H.2.1 Panneaux publics	13
H.2.1.1 Panneau 600x250 mm, suspendu, indication étage (public)	13
H.2.1.2 Panneau 450x250 mm, suspendu, panneau directionnel	14
H.2.1.3 Panneau 900x700 mm, suspendu, panneau directionnel	14
H.2.1.4 Panneau 600x250 mm, suspendu	14
H.2.2 Panneaux internes	15
H.2.2.1 Panneau 600x250 mm, suspendu, indication étage (interne)	15
H.3 PANNEAUX EN DRAPEAU	15
H.3.1 Panneau, double face, WC/escalier/chaises roulantes	16
H.4 FILM ADHÉSIF	16
H.4.a Film adhésif petit format (+/- 0,05m ²)	16
H.4.b Film adhésif format moyen (+/-1m ²)	17
H.4.c Film adhésifs grand format (hauteur moyenne 3m)	17
H.5 PANNEAUX, HOSPITALISATION ET CONSULTATIONS	17
H.5.1 Hospitalisations : ensemble de panneaux muraux, simple face	17
H.5.2 Accueil consultations : ensemble de panneaux suspendus, simple face	18
H.6 SUPPORT POUR LES ÉCRANS D'INDEX, 2650x2450x200 MM (OPTION)	19
C. SIGNALISATION CAMPUS (EXTERIEUR)	21
C.1 PANNEAUX DIRECTIONNELS SUR LE CAMPUS	22
MATÉRIEL	22
PANNEAUX MURAUX	22
PANNEAUX SUR POTEAU	22
Fondations enterrées	22
Fondation apparente	23

LETRAGE DES PANNEAUX	23
C.1.1 Panneaux directionnels, mural	23
C.1.2 Panneaux directionnels, sur poteaux	23
C.1.2.0 Laquage (RAL au choix) d'un poteau pour panneau du campus (OPTION)	23
C.2 LETTRES BOITIERS LUMINEUSES, SUSPENDUS, MONTEES SUR CONSTRUCTION	24
C.3 PORCHE ENTREE PARKING NORD	24
C.4 FILMS ADHESIFS ET VITROPHANIE	25
C.4.0 Habillage des portes d'entrée publiques (vitrophanie) + Entrée du personnel (OPTION)	25
C.4.1 Numérotation portes garage urgences	25
C.4.2 Accès extérieurs	26
C.4.2.1 Numérotation portes logistiques piétonnes autres	26
C.4.2.2 Numérotation portes logistiques morgue	26
C.4.2.3 Indication Portes logistiques fournisseurs	26
C.4.2.4. Indication entrée parking sud	26
C.5 ENSEIGNES SUR LES EDICULES (POUR ACCEDER AU PARKING)	26
C.6 ENSEIGNES SUR LE QUAI DE DECHARGEMENT	27
C.6.1 Enseignes non lumineuses	27
C.6.2 Enseignes lumineuses	27
C.6.3 Enseignes lettres découpées au contour	28
C.7 ENSEIGNE CROIX ROUGE	28
C.8 LETTRES BOITIERS LUMINEUSES	29
C.9 LETTRES BOITIERS NON LUMINEUSES MONTEES SUR PLAQUE DE MONTAGE PLIEE	30
C.10 TOTEMS LUMINEUX (GRAND) 1500x6000MM (OPTIONS)	30
C.11 TOTEMS LUMINEUX (PETIT) 4000x1200 MM	31
C.11.1 Totems dont la fondation en béton est fournie par le gros-œuvre	32
C.11.2 Totems complets (y compris fondation en béton)	32
C.12 PANNEAU CYLINDRIQUE SUR POTEAU D'ECLAIRAGE EXISTANT	33
C.13 PANNEAU SIMPLE FACE SUR POTEAU, 270x270, PMR	33
PANNEAU SIMPLE FACE	33
C.14 PEINTURE POCHOIRS (PICTOGRAMMES)	34
C.15 ENSEIGNES LUMINEUSES (OPTION)	34
C.15.1 Enseigne lumineuse logo GHdC, mural	34
C.15.2 Enseigne lumineuse logo GHdC, sur toiture	35
P. WAYFINDING PARKING SOUTERRAIN	36
P.1 FILMS ADHESIFS	37
P.1.1 Colonnes	37
P.1.1.a Zone et fonction sur les colonnes	37
P.1.2 Edicules	37
P.2. PANNEAUX	38
P.2.1 Directionnels automobilistes	38
P.2.2 Directionnels piétons	39
P.2.3 Récapitulatif des niveaux d'ascenseurs	39
P.3 PEINTURES	40
S. SIGNALISATION DE SECURITE	41
S.1 PICTOGRAMMES, MURAL	42
S.1.1 Pictogrammes sur support rigide	42

S.1.1.1 Pictogrammes, 150x150mm, mural	42
S.1.1.2 Pictogrammes, 300x150mm, mural	42
S.1.2 Pictogrammes film adhésif	43
S.1.2.1 Pictogrammes, film adhésif, +/-150x150mm, mural	43
S.1.2.2 Pictogrammes, film adhésif, 300x150mm, mural	43
S.2 PICTOGRAMMES, SUSPENDUS	44
S.2.1 Pictogrammes, 150x150mm, suspendu	44
S.2.2 Pictogrammes, 300x150mm, suspendu	44
S.3 PICTOGRAMMES, DRAPEAU	44
S.3.1 Pictogrammes, 150x150 mm, drapeau	44
S.3.2 Pictogrammes, 300x150 mm, drapeau	44
S.3.3 Pictogrammes, 150x300 mm, drapeau	45
S.4 PLANS D'EVACUATION DANS SUPPORT D'AFFICHAGE FLEXIBLE	45

Partie II. Clauses techniques

Cette deuxième partie a pour but de fournir aux soumissionnaires l'ensemble des spécifications techniques du marché. Elle doit servir de base aux soumissionnaires pour constituer les parties techniques de leur offre.

En application de l'article 76, § 1, alinéa 3, 3° de l'AR 18/04/2017, les spécifications reprises dans cette partie **sont des exigences minimales substantielles**.

INTRODUCTION

1. Contexte (construction, taille et informations générales)

1.1 Un nouvel hôpital

Le Grand Hôpital de Charleroi est l'un des acteurs hospitaliers majeurs en Belgique. Il compte, aujourd'hui, environ 4500 employés. Il est composé de 6 sites (5 sites hospitaliers et un centre de jour psychothérapeutique pour enfants).

Dans le cadre de son projet de développement stratégique, le Grand Hôpital de Charleroi, fruit de la fusion des hôpitaux Saint-Joseph, Sainte-Thérèse, IMTR, Notre Dame et Reine Fabiola, ambitionne d'offrir à l'ensemble de ses patients un tout nouvel hôpital, à la hauteur de leurs exigences. En concertation avec les autorités publiques, le GHdC a acquis en 2012 le site des « Viviers ». Situé au croisement du R3 et de la RN90, ce vaste terrain de 17 hectares offre des possibilités d'accès idéales, et son importante superficie autorise un aménagement paysager respectueux de l'environnement et du quartier. Le GHdC ouvrira à l'horizon 2024 ce tout nouvel hôpital de dernière génération. Un hôpital où le patient est au centre du projet médical grâce à une prise en charge multidisciplinaire où toutes les expertises sont regroupées pour améliorer encore la qualité et la sécurité de la prise en charge. Il rassemblera l'activité des 5 sites hospitaliers actuels.

Ce projet d'hôpital sera l'un des plus grands de notre pays (environ 1000 lits). VK Architects & Engineers et Reservoir A sont les concepteurs de ce nouveau campus de soins.

Le nouvel hôpital abritera l'ensemble des fonctions médicales actuellement réparties sur 5 des 6 sites du Grand Hôpital de Charleroi.

La réussite de ce projet représente un triple défi.

Un défi d'organisation – La rigueur budgétaire et l'évolution de la médecine nécessitent de transcender les habitudes, les mentalités et de faire évoluer le service au patient. Le GHdC s'engage dans un processus radical de réorganisation du mode de travail et administratif visant une nouvelle ère de soins. Cette réorganisation est rendue possible grâce au rassemblement de 5 hôpitaux existants sur 1 site, et donc par la création d'une nouvelle structure plus compacte et efficiente.

Un défi qualitatif – Il s'agit de construire un campus où le bien-être du patient est central. Un site réconfortant, traduisant des valeurs humanistes et anticipant les futurs standards internationaux, tant médicaux que technologiques. Le GHdC mise sur la prévention, le diagnostic et l'amélioration du mode de vie de manière à prévenir les traitements et les séjours coûteux. Le GHdC évolue vers un lieu de promotion de la santé.

Un défi socio-économique – Sur le plan socio-économique, il s'agit d'élaborer un projet qui augmente l'attractivité de l'hôpital, attirant les jeunes professionnels de la santé et garantissant l'optimisation des soins et le rendement de l'infrastructure. Un projet qui réduit et anticipe les coûts de

fonctionnement et l'évolution du financement des hôpitaux, et qui intègre un maximum de flexibilité pour permettre les évolutions futures.

1.2 Le projet architectural

Cet hôpital sera l'un des plus grands de notre pays avec +/- 150.000 m² (hors parking). Le parking présente une surface construite de +/- 60.000 m².

Le projet architectural a été conçu en layers et se démarque par sa qualité paysagère et environnementale ainsi que par des espaces orientés sur le bien-être physique, émotionnel et mental de tous les usagers. L'objectif est de créer un campus intégré dans le paysage, flexible et à taille humaine. Il s'agit donc de sortir du monobloc traditionnel de l'hôpital pour concevoir un projet qui dialogue avec son environnement.

Une architecture en layers

Le GHdC a choisi de s'inspirer d'un modèle architectural en layers (ou architecture fonctionnelle) pour répondre à sa programmation ambitieuse et anticiper les défis démographiques, financiers et médicaux.

La méthode de l'architecture en layers consiste à scinder l'hôpital en plusieurs entités immobilières qui se distinguent les unes des autres par leurs coûts d'investissement, leurs performances, leur flexibilité et leur adaptabilité au marché immobilier.

L'application de ce modèle a permis de développer des approches architecturales spécifiques qui optimisent fonctionnalité structurelle et rentabilité spatiale, tout en améliorant l'infrastructure immobilière.

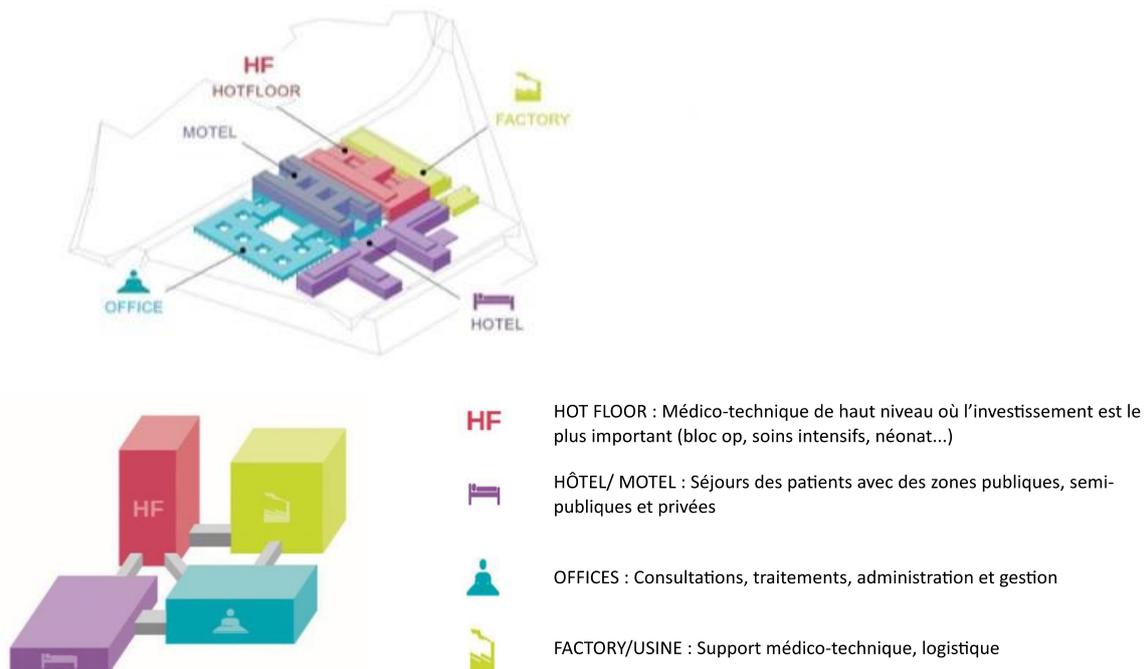


Figure 1 : Une architecture en layers

2. Signalisation

Contexte

Pour la signalisation intérieure du Centre Hospitalier Les viviers, le GHdC a opté pour un système de signalisation par « routes », comme de nombreux hôpitaux en Belgique. L'ensemble des flux du nouveau Centre Hospitalier Les Viviers ont été identifiés et le système de routes a pu être établi sur cette base. Ensuite, l'ensemble des contenus des panneaux directionnels a pu être établi.

En parallèle, le GHdC a procédé à des choix tant fonctionnels qu'esthétiques pour les supports de signalisation.

Principe de la pomme croquée

L'étude sur le wayfinding s'est appuyée sur deux idées clés qui ont été retenues par le GHdC comme points de départ :

- L'hôpital serait doté d'un système d'itinéraires numériques.
- La conception de l'orientation dans l'hôpital devait s'intégrer dans le concept central de l'architecture générale, c'est-à-dire le principe de la pomme croquée (expliquée ci-dessous).

L'un des concepts clés de la conception architecturale du bâtiment est le principe de la "pomme croquée". Il s'agit d'un concept très important pour le nouvel hôpital. Par "la pomme croquée", on entend que la couleur à l'extérieur d'un volume contraste avec la couleur à l'intérieur. En d'autres termes, lorsqu'on retire un morceau de matière de l'extérieur, la couleur intérieure de cet objet contraste avec la couleur extérieure du même objet. La "Pomme croquée" représente la pomme dont un morceau est arraché pour que la chair blanche devienne visible. À l'extérieur du bâtiment, la brique foncée représente la peau de la pomme, tandis que les façades blanches représentent sa chair.

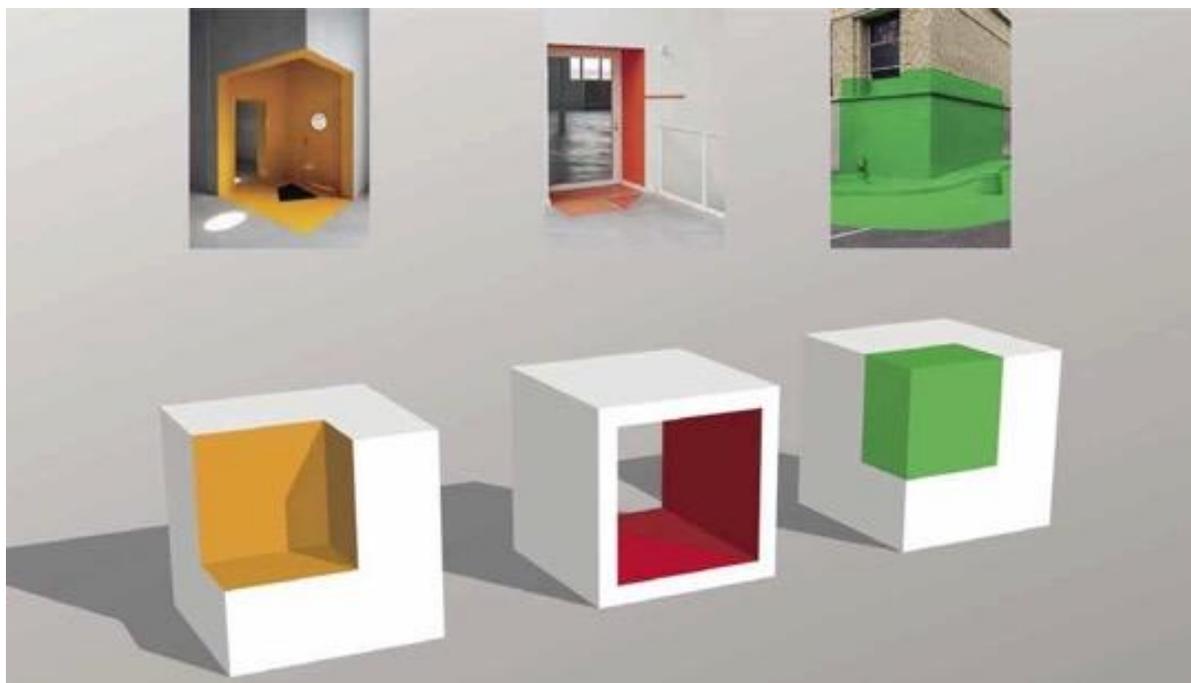


Figure 2 : Application du concept de la pomme croquée

À partir de l'idée de la pomme croquée, plusieurs croquis et dessins ont été réalisés et évalués. Ces dessins sont devenus de plus en plus fins et élaborés jusqu'à ce qu'une sélection de huit dessins soit présentée au groupe de travail "Wayfinding". Le groupe de travail a évalué chacun de ces huit projets

H. WAYFING INTERIEUR

DESCRIPTION

Cette partie décrit les éléments à placer à l'intérieur de l'hôpital.

Il s'agit de :

- Panneaux muraux
- Panneaux suspendus
- Panneaux en drapeau
- Film adhésif
- Support d'insertion d'écrans

Le soumissionnaire prévoit dans ses prix unitaires, la pose et fourniture de tous les panneaux décrits ci-après, y compris tous travaux accessoires y découlant.

Le soumissionnaire tiendra compte dans ses prix unitaires :

- De tous les travaux préparatoires nécessaires suivant les différents supports (dépoussiérage des surfaces destinées à recevoir les films adhésifs, etc.)
- De tous les travaux de réfection après pose (remontage des éléments de faux-plafonds qui auraient été démontés, etc.)
- De tous les travaux connexes, non décrits, mais indispensables à la pose de l'ensemble de la signalétique
- Après l'installation, toutes les zones doivent être laissées propres et bien rangées. L'ensemble des emballages et déchets doivent être évacués du chantier quotidiennement.

De même que, le soumissionnaire inclura dans ses prix unitaires, le coût des mesures de sécurité obligatoires suivant le travail à réaliser telles que le travail en hauteur, le bouclage des zones de travail lorsque la sécurité l'exige, etc.

Avant de lancer la production et de commencer les travaux, l'adjudicataire vérifiera sur le terrain la bonne adéquation des panneaux prévus suivant implantation réelle.

Aucun stockage n'est possible sur le chantier. Le soumissionnaire prévoira la livraison au fur et à mesure de la pose des équipements.

Pour information, la charte graphique du GHdC est en révision et ces changements devront être intégrés avant le lancement de la production sur l'ensemble des panneaux impactés. Aucun supplément de prix ne pourra être réclamé pour cette intégration.

Avant toute production, le GHdC validera le contenu de l'ensemble des supports et pourra apporter des adaptations non substantielles (police, couleur, quantité d'informations, ...) et validera les teintes définitives sur base d'échantillons remis par l'adjudicataire.

Le présent descriptif s'accompagne et se complète des documents suivants :

- Plans d'implantation par étage des éléments de signalisation relatifs au système de routes (AnnexeV_001_Hopital_001_PlanimplantationSignalisation_PDF) ainsi que le fichier excel reprenant le contenu de ces éléments

- (AnnexeV_001_Hopital_002_ContenuSignalisationRoutes_Excel)
- Plans d'implantation par étage des éléments de signalisation relatifs à l'identification des locaux (AnnexeV_001_Hopital_003_PlanimplantationIdentificationlocaux_PDF)
- Schémas techniques par ailleurs précisés dans les articles concernés (AnnexeV_001_Hopital_00X_Schématechnique_XXX)

H.1 Panneaux muraux

H.1.1 Panneaux de numérotation de chambres

A chaque chambre de l'hôpital, a été attribué un numéro composé d'une lettre + 3 chiffres.

Ce panneau « design", en mélaminé, stratifié ou en aluminium, reprendra ces informations et sera apposé au mur sans fixation visible.

Montage

Panneau directement fixé sur mur blanc. La hauteur de pose sera définie par le GHdC suivant l'implantation des écrans à proximité.

Lettrage

Le lettrage fixe est effectué par impression numérique directe sur le support, y compris traitement de la surface si nécessaire.

Le traitement de surface devra être adapté aux produits usuels en milieu hospitalier tenant compte d'un nettoyage régulier et ne présentera aucune dégradation suivant cet usage.

Application

Indication de la numérotation des chambres.

Dimensions

Panneau +/-150x75 mm

- Art H.1.1.1 Panneau +/-150x75 mm, mural, panneau de chambre

H.1.2 Panneaux publics

Système

Le panneau même est un panneau de particules MDF recouvert d'un mélaminé ou stratifié, sur toutes ses faces et bande de chant finition similaire en bois (ABS de 1mm). Le panneau de particules fini est adapté aux conditions en milieu sec et convient aux applications de classe de service 1 (EN-1995) et une classe d'emploi 1 (EN 335).

Les panneaux ont 4 coins arrondis avec un rayon de 20 ou 30 mm.

Le panneau a une épaisseur de +/-12 mm et est traité antibactérien.

Finition : Chêne naturel, à confirmer sur base des échantillons du nuancier.

Montage

Montage mural : le montage s'effectue à l'aide de 4 tiges filetées qui sont fixées au panneau avec de la colle dans les trous de forage du panneau. Le panneau est fixé au mur.

Lettrage

La technique d'apposition du lettrage est laissée à l'appréciation du soumissionnaire en regard de :

- Panneau placé dans un environnement public à forte fréquentation (risque de vandalisme)
- Entretien hospitalier régulier.

H.1.2.1 Panneau 600x250 mm, mural, Arrivée

Matériel

Panneau décrit à l'article H.1.2 avec 4 coins arrondis (rayon 20 mm), complété d'une plaque PMMA opaque avec une finition mate, 2mm. Cette plaque a des dimensions plus petites que le panneau de particules et est collée à celui-ci. Ces panneaux PMMA ont 2 coins arrondis avec un rayon de 20 mm.

La plaque PMMA est collée sur le mélaminé ou stratifié comme illustré dans les schémas techniques.

- Dimensions du panneau de particules : 600x250 mm

- Dimensions plaque opaque : 600x150 mm

- Art H.1.2.1a Panneau 600x250 mm, mural, accueil (ST : "H.1.2")
- Art H.1.2.1b Panneau 600x250 mm, mural, salle d'attente (ST : "H.1.2")
- Art H.1.2.1c Panneau 600x250 mm, mural, bienvenue (ST : "H.1.2")
- Art H.1.2.1d Panneau 600x250 mm, mural, sans lettrage sur le bois (ST : "H.1.2")

H.1.2.2 Panneau 450x250 mm, mural, panneau directionnel

Matériel

Panneau décrit à l'article H.1.2 avec 4 coins arrondis (rayon 20 mm), complété d'une plaque PMMA opaque avec une finition mate, 2mm. Cette plaque a des dimensions plus petites que le panneau de particules et est collée à celui-ci. Ces panneaux PMMA ont 2 coins arrondis avec un rayon de 20 mm.

La plaque PMMA est collée sur le mélaminé ou stratifié comme illustré dans les schémas techniques.

- Dimensions du panneau de particules : 450x250 mm

- Dimensions plaque opaque : 450x180 mm

- Art H.1.2.2 Panneau 450x250 mm, mural, panneau directionnel (ST : "H.1.2")

H.1.2.3 Panneau 600x600 mm, mural, indication étage (public)

Matériel

Panneau décrit à l'article H.1.2 avec 4 coins arrondis (rayon 30 mm), complété d'une plaque PMMA opaque avec une finition mate, de 2mm. Cette plaque a des dimensions plus petites que le panneau de particules et est collée à celui-ci. Ces panneaux PMMA ont 2 coins arrondis avec un rayon de 30 mm.

La plaque PMMA est collée sur le mélaminé ou stratifié comme illustré dans les schémas techniques.

- Dimensions du panneau de particules : 600x600 mm

- Dimensions plaque opaque : 600x500 mm

Lettrage

- Le chiffre est fraisé à partir de l'opaque

Dimensions

Panneau : 600x600 mm

- Art H.1.2.3 Panneau 600x600 mm, mural, indication étage (public) (ST : "H.1.2")

H.1.2.4 (a,b,c,d) Panneau, mural, panneau d'ascenseur (public)

Matériel

Panneau décrit à l'article H.1.2, avec 4 coins arrondis (rayon 30 mm) complété d'une plaque PMMA transparente mate 2 mm, avec 4 coins arrondis (rayon 30 mm), collée sur le panneau de particules. Les dimensions des panneaux varient donc en fonction de l'étage où l'on se trouve

Lettrage

Ces panneaux étant fort exposés à des dégradations vu leur placement à hauteur d'hommes, une attention particulière est à apporter à la technique d'impression et à son traitement/protection (gestion du fond blanc et du texte situés entre le panneau de particules et la plaque PMMA).

Le panneau est fixé :

- 80 mm au-dessus du bouton de commande de l'ascenseur
- Axé sur le bouton de commande

Application

Panneau d'affichage de l'ascenseur

Dimensions

En fonction du nombre d'étages servis, les dimensions sont différentes.

- Art H.1.2.4a Panneau 400x302 mm, mural, panneau d'ascenseur (public) (ST : « H.1.2 »)
- Art H.1.2.4b Panneau 400x598 mm, mural, panneau d'ascenseur (public) (ST : « H.1.2 »)
- Art H.1.2.4c Panneau 400x742 mm, mural, panneau d'ascenseur (public) (ST : « H.1.2 »)
- Art H.1.2.4d Panneau 400x816 mm, mural, panneau d'ascenseur (public) (ST : « H.1.2 »)

H.1.3 Panneaux internes

Matériel

Un panneau de tôle d'aluminium d'une épaisseur de 1mm avec impression numérique directe ou sur film adhésif collé sur l'ensemble de la tôle.

Montage

Le panneau est collé contre le mur à l'aide du ruban double-face, renforcé par une bande verticale de colle silicone.

H.1.3.1 Panneau 600x600 mm, mural, indication étage (interne)

- Art H.1.3.1 Panneau 600x600 mm, mural, indication étage (interne) (ST : "H.1.3")

H.1.3.2 (a,b,c,d,e,f) Panneau, mural, panneau d'ascenseur (interne)

Dimensions

En fonction du nombre d'étages desservis, les dimensions du panneau varient.

- Art H.1.3.2.a Panneau 400x232 mm, mural, panneau d'ascenseur (interne) (ST : « H.1.3 »)
- Art H.1.3.2b Panneau 400x306 mm, mural, panneau d'ascenseur (interne) (ST : « H.1.3 »)
- Art H.1.3.2c Panneau 400x524 mm, mural, panneau d'ascenseur (interne) (ST : « H.1.3 »)
- Art H.1.3.2d Panneau 400x598 mm, mural, panneau d'ascenseur (interne) (ST : « H.1.3 »)
- Art H.1.3.2e Panneau 400x672 mm, mural, panneau d'ascenseur (interne) (ST : « H.1.3 »)
- Art H.1.3.2f Panneau 400x816 mm, mural, panneau d'ascenseur (interne) (ST : « H.1.3 »)

H.1.4 Supports d'affichage flexibles (OPTIONS EXIGÉES)

Cadre design et résistant en aluminium ou en inox avec face d'une certaine rigidité, amovible, transparente et antireflet pour un affichage personnalisé et évolutif.

Le panneau permet un entretien facile pour des raisons d'hygiène (produits usuels d'entretien en milieu hospitalier). L'accès au contenu du panneau ne peut être trop facile afin d'éviter le vandalisme.

Ces panneaux sont utilisés comme panneaux de porte, panneaux d'information ou pour l'affichage des plans d'évacuation.

Montage

Montage mural : le montage s'effectue à l'aide de vis fixées au mur.

Montage sur porte : collé

- Art H.1.4.1 Panneau de porte pour bureau 150x150 mm, mural (OPTION EXIGEE)
- Art H.1.4.2 Support pour les services type 1, taille A4 (OPTION EXIGEE)
- Art H.1.4.3 Support pour les services type 2, taille A3 (OPTION EXIGEE)

H.2 Panneau, suspendu double face

H.2.1 Panneaux publics

Système

Le panneau même est un panneau de particules MDF recouvert d'un mélaminé ou stratifié, sur toutes ses faces et bande de chant finition similaire en bois (ABS de 1mm). Le panneau de particules fini est adapté aux conditions en milieu sec et convient aux applications de classe de service 1 (EN-1995) et une classe d'emploi 1 (EN 335).

Les panneaux ont 4 coins arrondis avec un rayon de 20 ou 30 mm.

Le panneau a une épaisseur de +/-12 mm et est traité antibactérien.

Finition : Chêne naturel, à confirmer sur base des échantillons du nuancier.

Ce panneau est complété d'une plaque PMMA opaque avec une finition mate, 2mm. Cette plaque a des dimensions plus petites que le panneau de particules et est collée à celui-ci. Ces panneaux PMMA ont 2 coins arrondis avec un rayon de 20 mm ou 30mm.

La plaque PMMA est collée sur le mélaminé ou stratifié comme illustré dans les schémas techniques.

Montage

Le panneau est suspendu à l'aide de câbles en acier. Le système de fixation au niveau du raccord avec le panneau doit être invisible.

Lettrage

La technique d'apposition du lettrage est laissée à l'appréciation du soumissionnaire en regard de :

- Panneau placé dans un environnement public à forte fréquentation (risque de vandalisme)
- Entretien hospitalier régulier.

H.2.1.1 Panneau 600x250 mm, suspendu, indication étage (public)

Matériel

Panneau décrit à l'article H.2.1, avec 4 coins arrondis (rayon 30 mm) et 2 plaques opaques mate 2 mm avec 2 coins arrondis (rayon 30 mm).

- Dimensions du panneau de particules : 600x250 mm

- Dimensions plaque opaque : 600x150 mm

Lettrage

- Le chiffre est fraisé à partir de l'opaque

Dimensions

Panneau : 600x250 mm

- Art H.2.1.1 Panneau 600x250 mm, suspendu, indication étage double face (ST : "H.2.1")

H.2.1.2 Panneau 450x250 mm, suspendu, panneau directionnel

Matériel

Panneau décrit à l'article H.2.1, avec 4 coins arrondis (rayon 20 mm) et 2 plaques opaques mate 2 mm avec 2 coins arrondis (rayon 20 mm).

- Dimensions du panneau de particules : 450x250 mm

- Dimensions plaque opaque : 450x180 mm

- Art H.2.1.2 Panneau 450x250 mm, suspendu, panneau directionnel double face (ST : "H.2.1")

H.2.1.3 Panneau 900x700 mm, suspendu, panneau directionnel

Matériel

Panneau décrit à l'article H.2.1, avec 4 coins arrondis (rayon 30 mm) et 2 plaques opaques mate 2 mm avec 2 coins arrondis (rayon 30 mm)

- Dimensions du panneau de particules : 900x700 mm

- Dimensions plaque opaque : 900x560 mm

- Art H.2.1.3 Panneau 900x700 mm, suspendu, panneau directionnel double face (ST : "H.2.1")

H.2.1.4 Panneau 600x250 mm, suspendu

Matériel

Panneau décrit à l'article H.2.1, avec 4 coins arrondis (rayon 20 mm) et 2 plaques opaques mate 2 mm avec 2 coins arrondis (rayon 20 mm)

- Dimensions du panneau de particules : 600x250 mm

- Dimensions plaque opaque : 600x150 mm

- Art H.2.1.4.a Panneau 600x250 mm, suspendu, panneaux d'accueil (ST : "H.2.1")
- Art H.2.1.4.b Panneau 600x250 mm, suspendu, panneaux salle d'attente (ST : " H.2.1")
- Art H.2.1.4.c Panneau 600x250 mm, suspendu, sans lettrage sur le bois(ST : " H.2.1")
- Art H.2.1.4.d Panneau 600x250 mm, suspendu, panneau file d'attente, simple face (ST : " H.2.1")

H.2.2 Panneaux internes

H.2.2.1 Panneau 600x250 mm, suspendu, indication étage (interne)

Matériel

Un panneau de tôle d'aluminium avec une épaisseur de 1mm avec impression numérique directe ou sur film adhésif collé sur l'ensemble de la tôle.

Montage

Les panneaux sont suspendus à l'aide d'un fil d'acier repris dans des fixations (plafond et panneaux) spécialement adaptées, avec système de réglage de la hauteur.

Ces systèmes de fixation sont d'application pour tous les panneaux suspendus en aluminium.

Dimensions

Panneau : 600x250 mm

- Art H.2.2.1 Panneau 600x250 mm, suspendu, indication étage double face (ST : "H.2.1")

H.3 Panneaux en drapeau

Système

Le panneau même est un panneau de particules MDF recouvert d'un mélaminé ou stratifié, sur toutes ses faces et bande de chant finition similaire en bois (ABS de 1mm). Le panneau de particules fini est adapté aux conditions en milieu sec et convient aux applications de classe de service 1 (EN-1995) et une classe d'emploi 1 (EN 335).

Les panneaux ont 4 coins arrondis avec un rayon de 20.

Le panneau a une épaisseur de +/-12 mm et est traité antibactérien.

Finition : Chêne naturel, à confirmer sur base des échantillons du nuancier.

Ce panneau est complété d'une plaque PMMA opaque avec une finition mate, 2mm. Cette plaque a des dimensions plus petites que le panneau de particules et est collée à celui-ci. Ces panneaux PMMA ont 2 coins arrondis avec un rayon de 20 mm.

La plaque PMMA est collée sur le mélaminé ou stratifié comme illustré dans les schémas techniques.

Montage

Montage transversal se fait avec 2 tiges filetées qui sont fixées au panneau avec de la colle dans les trous de forage du panneau. Le panneau est fixé au mur.

Lettrage

La technique d'apposition du lettrage est laissée à l'appréciation du soumissionnaire en regard de :

- Panneau placé dans un environnement public à forte fréquentation (risque de vandalisme)
- Entretien hospitalier régulier.

Le pictogramme est fraisé à partir de l'opaque

H.3.1 Panneau, double face, WC/escalier/chaises roulantes

Dimensions du panneau de particules : 165x200 mm

Dimensions plaque opaque : 165x165 mm

Application

Indication des pictogrammes escaliers, WC et chaises roulantes.

- Art H.3.1.a Panneau 165x200 mm, transversal, double face, Escalier (ST : "H.3")
- Art H.3.1.b Panneau 165x200 mm, transversal, double face, WC (ST : "H.3")
- Art H.3.1.c Panneau 165x200 mm, transversal, double face, WC PMR (ST : "H.3")
- Art H.3.1 d Panneau 165x200 mm, transversal, double face, Chaises roulantes (ST : "H.3")

H.4 Film adhésif

Film adhésif décoratif avec impression numérique

Matériel

Film adhésif de haute adhérence. Ce vinyle est conçu pour les applications de marquage intérieur et extérieur de longue durée (marquage de véhicules, visuels de vitrines, enseignes...). Ce film est teint dans la masse (teint en solution) et garantit des couleurs intenses et vibrantes.

Lettrage

Impression numérique décorative. Le contenu visuel n'est pas repris sur les schémas techniques. Celui-ci sera transmis par le GHdC au plus tard 15 jours avant le démarrage de la fabrication.

H.4.a Film adhésif petit format (+/- 0,05m²)

Application

Indication des fonctions des locaux pour le public et le personnel (quadrichromie) : pictogramme ou lettrage simple

Montage

Collés sur une porte

Dimensions

Surface à couvrir : pictogrammes de +/- 20 x 20cm

- Art H.4.a Film adhésif petit format (+/- 0,05m²)

H.4.b Film adhésif format moyen (+/-1m²)

Application

Indication des fonctions des locaux pour le public et le personnel (quadrichromie) : habillage plus créatif.

Montage

Collés sur une porte

Dimensions

Surface à couvrir : environ une demi porte

- Art H.4.b Film adhésif format moyen (+/-1m²)

H.4.c Film adhésifs grand format (hauteur moyenne 3m)

Application

Habillage décoratif/informatif d'espaces

Montage

Collés sur murs

Dimensions

A poser sur toute la hauteur d'un mur, mesurage au mètre carré

- Art H.4.c Film adhésif grand format (hauteur moyenne 3m)

H.5 Panneaux, Hospitalisation et Consultations

H.5.1 Hospitalisations : ensemble de panneaux muraux, simple face

Matériel

Le panneau même est un panneau de particules MDF recouvert d'un mélaminé ou stratifié, sur toutes ses faces et bande de chant finition similaire en bois (ABS de 1mm). Le panneau de particules fini est adapté aux conditions en milieu sec et convient aux applications de classe de service 1 (EN-1995) et une classe d'emploi 1 (EN 335).

Les panneaux ont 4 coins droits.

Le panneau a une épaisseur de +/-12 mm et est traité antibactérien.

Finition : Chêne naturel, à confirmer sur base des échantillons du nuancier.

Ce panneau est complété d'une plaque PMMA opaque avec une finition mate, 2mm avec 4 coins droits. Cette plaque a des dimensions plus petites que le panneau de particules et est collée à celui-ci.

La plaque PMMA est collée sur le mélaminé ou stratifié comme illustré dans les schémas techniques.

Le panneau d'une longue totale approximative de 24.270 mm est donc constitué plusieurs panneaux qui seront assemblés à l'aide de connecteurs de joint situés à l'arrière du panneau comme indiqué sur le dessin de la ST H.5 pour obtenir un élément solidaire, jointif et dans un même plan. Les fixations ne peuvent être visibles depuis la face avant du panneau, même par transparence au niveau du PMMA. Cet assemblage sera couvert par le PMMA opaque.

Lettrage

La technique d'apposition du lettrage est laissée à l'appréciation du soumissionnaire en regard de :

- Panneau placé dans un environnement public à forte fréquentation (risque de vandalisme)
- Entretien hospitalier régulier.

Montage

Mural

Dimensions de l'ensemble

Face avant :

- Dimensions du panneau de particules : 24.270x580 mm
- Dimensions plaque opaque : 24.270x430 mm

Côtés :

- Dimensions du panneau de particules : 2.900x580 mm
- Dimensions plaque opaque : 2.900x430 mm

- Art H.5.1 Hospitalisations : ensemble de panneaux muraux, simple face (ST : "H.5")

H.5.2 Accueil consultations : ensemble de panneaux suspendus, simple face

Matériel

Le panneau même est un panneau de particules MDF recouvert d'un mélaminé ou stratifié, sur toutes ses faces et bande de chant finition similaire en bois (ABS de 1mm). Le panneau de particules fini est adapté aux conditions en milieu sec et convient aux applications de classe de service 1 (EN-1995) et une classe d'emploi 1 (EN 335).

Le panneau a une épaisseur de +/-12 mm et est traité antibactérien.

Finition : Chêne naturel, à confirmer sur base des échantillons du nuancier.

Ce panneau est complété d'une plaque PMMA opaque avec une finition mate, 2mm. Cette plaque a des dimensions plus petites que le panneau de particules et est collée à celui-ci.

La plaque PMMA est collée sur le mélaminé ou stratifié comme illustré dans les schémas techniques.

Le panneau d'une longueur totale approximative de 18.000 mm est composé de plusieurs panneaux qui seront assemblés à l'aide de connecteurs de joint situés à l'arrière du panneau comme indiqué sur le dessin de la ST H.5 pour obtenir un élément solidaire, jointif et dans un même plan. Les fixations ne peuvent être visibles depuis la face avant du panneau, même par transparence au niveau du PMMA.

Cet assemblage sera couvert par le PMMA opaque.

Les extrémités de l'assemblage présenteront des coins arrondis d'un rayon de 30mm, (4 coins arrondis pour le panneau de particules et 2 coins pour le PMMA).

Lettrage

La technique d'apposition du lettrage est laissée à l'appréciation du soumissionnaire en regard de :

- Panneau placé dans un environnement public à forte fréquentation (risque de vandalisme)
- Entretien hospitalier régulier.

Montage

Le panneau est suspendu à l'aide de câbles en acier. Le système de fixation au niveau du raccord avec le panneau doit être invisible.

Dimensions de l'ensemble

Face avant :

- Dimensions du panneau de particules : deux fois 18.000x500 mm
- Dimensions plaque opaque : deux fois 18.000x400 mm

Côtés :

- Dimensions du panneau de particules : 2 fois 2.830x500 mm
- Dimensions plaque opaque : 2 fois 2.830x400 mm
 - Art H.5.2 Accueil consultations : ensemble de panneaux suspendus, simple face (ST : "H.5")

H.6 Support pour les écrans d'index, 2650x2450x200 mm (OPTION EXIGEE)

Matériel

L'objectif de cette enceinte est d'accueillir trois écrans de 65 pouces (positionnés verticalement, dimension des écrans à confirmer). L'ensemble est constitué d'une construction interne en aluminium dont les dimensions exactes dépendent de la taille finale des écrans.

Cette ossature est recouverte de panneaux de particules mélaminés ou stratifiés :

- Panneau de particules MDF recouvert d'un mélaminé ou stratifié, sur toutes ses faces. Le panneau de particules fini est adapté aux conditions en milieu sec et convient aux applications de classe de service 1 (EN-1995) et une classe d'emploi 1 (EN 335).
Le panneau est traité antibactérien.
Finition : Chêne naturel, à confirmer sur base des échantillons du nuancier.

Ces panneaux de particules sont ancrés à cette construction à l'aide des vis. Les panneaux seront coupés en onglet. Le cadre en aluminium à l'intérieur de l'ensemble ne sert pas seulement à la rigidité, mais aussi au support des écrans.

Le dos (panneau arrière) de l'ensemble est constitué d'une plaque perforée pour la ventilation des écrans. Ce panneau est démontable pour effectuer d'éventuelles réparations et est fixé à l'ensemble par des vis. Les vis sont cachées sous un couvercle en plastique.

L'ensemble est monté sur une plaque et un socle de base en acier de 5 mm d'épaisseur. A l'intérieur du socle, un poids d'au moins 100 kg sera ajouté pour stabiliser l'ensemble.

Montage

L'ensemble est posé à côté de l'escalier en colimaçon. .

Dimensions

Panneau 2650x2450x200 mm

- Art H.6 Support pour les index, 2650x2450x200 mm, simple face (ST : "H.6")

C. SIGNALISATION CAMPUS (EXTERIEUR)

DESCRIPTION

Cette partie décrit les éléments à placer sur le campus (extérieur). Il s'agit de

- Panneaux directionnels de circulation
- Totems
- Lettres boîtiers
- Vitrophanies
- Films adhésifs

Le soumissionnaire prévoit dans ses prix unitaires, la pose et fourniture de tous les panneaux décrits ci-après, y compris tous travaux accessoires y découlant.

Le soumissionnaire tiendra compte dans ses prix unitaires :

- De tous les travaux préparatoires nécessaires suivant les différents supports (dépoussiérage des surfaces destinées à recevoir les films adhésifs, etc.)
- De tous les travaux de réfection après pose (remontage des éléments de faux-plafonds qui auraient été démontés comme l'enseigne 'Dentisterie' ou 'Naissances', etc.)
- De tous les travaux connexes, non décrits, mais indispensables à la pose de l'ensemble de la signalétique
- Après l'installation, toutes les zones doivent être laissées propres et bien rangées. L'ensemble des emballages et déchets doivent être évacués du chantier quotidiennement.

De même que, le soumissionnaire inclura dans ses prix unitaires, le coût des mesures de sécurité obligatoires suivant le travail à réaliser telles que le travail en hauteur, le bouclage des zones de travail lorsque la sécurité l'exige, etc.

Avant de lancer la production et de commencer les travaux, l'adjudicataire vérifiera sur le terrain la bonne adéquation des panneaux prévus suivant implantation réelle.

Aucun stockage n'est possible sur le chantier. Le soumissionnaire prévoira la livraison au fur et à mesure de la pose des équipements.

Pour information, la charte graphique du GHdC est en révision et ces changements devront être intégrés avant le lancement de la production sur l'ensemble des panneaux impactés. Aucun supplément de prix ne pourra être réclamé pour cette intégration.

Avant toute production, le GHdC validera le contenu de l'ensemble des supports et pourra apporter des adaptations non substantielles (police, couleur, quantité d'informations, ...) et validera les teintes définitives sur base d'échantillons remis par l'adjudicataire.

Le présent descriptif s'accompagne et se complète des documents suivants :

- Plans d'implantation des éléments de signalisation relatifs aux abords (AnnexeV_002_Campus_001_PlanimplantationSignalisaionAbords_PDF)
- Schémas techniques par ailleurs précisés dans les articles concernés (AnnexeV_002_Campus_00X_Schématechnique_XX)

CODAGE

Le codage est composé comme suit :



- Le 'C' indique que l'objet appartient au Campus
- Le nombre suivant le C n'est qu'un numéro de séquence (du chapitre)
- Le numéro qui suit est le numéro qui correspond au numéro sur le plan d'allocation.

Exemple : C.1.23. Cet article appartient aux articles du campus (C), premier chapitre, numéro 23 sur le plan d'allocation.

C.1 Panneaux directionnels sur le campus

Matériel

Ce panneau est en aluminium de type T250, entièrement laqué en gris anthracite (RAL à déterminer). Les bords de la plaque sont doublement repliés et l'ensemble forme un tout. Il n'y a donc pas d'arêtes vives. La plaque a un bord d'une profondeur de 25 mm en raison du pliage de la plaque ce qui donne de la force au panneau. Les coins du panneau sont arrondis avec un rayon de 50 mm et sans bavures. A l'arrière de cette plaque, suivant dimensions du panneau, seront apposés les renforts nécessaires pour éviter toutes déformations de la plaque.

Panneaux muraux

Le panneau est fixé au mur au moyen de 2 profilés en L 20x40x2 mm ancrés mécaniquement (montés non visible en haut et en bas).

Les fixations mécaniques s'adapteront au type de supports : béton architectonique apparent.

Le soumissionnaire prendra toutes les précautions pour réaliser les percements dans le béton architectonique, qui constitue le parement parachevé des façades.

Panneaux sur poteau

Les enseignes sont fixées aux poteaux par un ou plusieurs profilés, selon la taille et la forme de l'enseigne. Le type de poteaux dépend de l'implantation du panneau : fondation enterrée ou apparente.

Fondations enterrées

Les poteaux sont ancrés dans le sol directement dans la fondation en béton. (minimum 350 kg de ciment par m³).

Le soumissionnaire doit prévoir à sa charge, en plus des éléments repris ci-avant, le ragréage du sol impacté par la mise en place de la fondation, avec revêtement de finition identique à l'existant (voir Annexe III_011_T113364-OF2-GPG-A2D_2022-PLN_1.500-revetements).

Des renforts pour les supports des poteaux sont soudés à l'arrière du panneau. L'ensemble du panneau est ensuite monté sur les poteaux à l'aide des supports assortis.

Aucune vis et/ou rivet n'est visible sur la face avant du panneau. Les poteaux galvanisés sont fabriqués en acier selon la norme NBN EN 10025-1:2005 (Institut belge de normalisation).

Ils sont dotés d'un couvercle de protection en plastique de ton similaire, sur le dessus pour empêcher l'eau de pénétrer. Ils sont troués à la base pour insérer une barre anti-rotation.

Fondation apparente

Le panneau C.1.2.04 doit être ancré sur le voile de béton de l'entrée sud du parking souterrain (impossibilité d'enterrer le poteau de fixation). Pour ce panneau, le soumissionnaire proposera un système de fixation spécifique et adapté à la taille du panneau. Le soumissionnaire remettra sa note de calcul avec sa proposition pour coordonner son ouvrage avec le voile de béton en place.

Lettrage des panneaux

Le lettrage est appliqué sur un vinyle coulé, découpé, rétro réfléchissant de couleur blanche (RAL 9016) ou de ton rouge-orangé (RAL à déterminer). Le film adhésif rétro réfléchissant est de type II et présente une valeur de rétro réflexion de 180 cd lux/m² et une garantie d'au moins 10 ans. Pour les films adhésifs colorés, il y a lieu de prévoir un laminage anti-UV.

C.1.1 Panneaux directionnels, mural

- *Art C.1.1.54 Panneau directionnel, 1300x480 (ST : "C.1")*

C.1.2 Panneaux directionnels, sur poteaux

C.1.2.0 Laquage (RAL au choix) d'un poteau pour panneau du campus **(OPTION EXIGEE)**

Laquage optionnel des poteaux des différents panneaux repris ci-après (à la pièce)

Fondations enterrées

Petits panneaux

- Art C.1.2.11 Panneau directionnel, 750x250 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.12 Panneau directionnel, 750x250 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.13 Panneau directionnel, 1000x800 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.17 Panneau directionnel, 750x250 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.30 Panneau directionnel, 750x250 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.39 Panneau directionnel double face, 1300x610 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.43 Panneau directionnel, 750x250 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.47 Panneau directionnel, 1000x800 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.60 Panneau directionnel, 750x500 (ST : "C.1")
- Art C.1.1.61 Panneau directionnel, 1300x610 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.69 Panneau directionnel, 1000x800 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.75 Panneau directionnel, 1000x800 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.76 Panneau directionnel, 750x250 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.79 Panneau directionnel, 750x250 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.80 Panneau directionnel, 1050x250 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.93 Panneau directionnel, 750x250 (ST : "C.1")

Grands panneaux

- Art C.1.2.02 Panneau directionnel, 1050x1500 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.18 Panneau directionnel, 1050x1500 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.70 Panneau directionnel, 1050x1500 (ST : "C.1")
- Art C.1.2.77 Panneau directionnel, 2500x2250 (ST : "C.1")

Fondations apparentes

- Art C1.2.04 Panneau directionnel, 1050x1000, 1 poteau (ST : "C.1")

C.2 Lettres boîtiers lumineuses, suspendus, montées sur construction

Matériel

Construction en aluminium soudé (profilé de boîte 40x40x3 mm) suspendue au moyen de barres d'écartement avec plaque de montage 100x100 mm. Ces supports de distance, laqué en RAL (couleur RAL exacte à déterminer), sont ancrés dans le plafond comme indiqué dans le schéma technique.

À l'avant comme à l'arrière, des panneaux en aluminium de 2 mm (pliés sur 4 côtés) sont montés sur la construction en aluminium soudé. Les panneaux en aluminium sont laqués en RAL gris anthracite (couleur RAL exacte à déterminer). Les lettres boîtiers lumineuses en aluminium sont montées individuellement sur ces panneaux en aluminium. Le câblage est situé à l'arrière de façon invisible. Les lettres ont une profondeur de 60 mm et sont laquées en RAL blanc (Couleur RAL à déterminer). Ces lettres sont équipées de bandes de LED assurant un éclairage uniforme. La face avant de ces lettres lumineuses est recouverte d'un PMMA blanc opalin d'une épaisseur de 3 mm. La hauteur des lettres est de 355 mm. Tous les ancrages visibles doivent être de la même couleur que le matériau, et permettent un accès aisé pour faciliter la maintenance.

Les lettres, placées en extérieur, répondront à l'indice de protection IP67 et porteront le marquage CE (déclaration de conformité à transmettre).

Les LED garantiront au minimum 80% de leur puissance après 5 ans.

L'alimentation électrique est fournie par le GHdC. Le raccordement est à charge du soumissionnaire.

Application

Identification de la porte d'entrée de la dentisterie et des naissances.

- Art C.2.14 Lettres boîtiers lumineuses, 2661x400, dentisterie, montées sur construction (ST : "C.2")
- Art C.2.91 Lettres boîtiers lumineuses, 2725x400, naissances, montées sur construction (ST : "C.2")

C.3 Porche entrée Parking Nord

Matériel

Construction en aluminium soudé (cadre profilé 40x40x3 mm) montée entre 2 bâtiments existants ou entre le bâtiment existant et un poteau supplémentaire à prévoir (y compris fondation). L'assemblage se fait au moyen d'un ancrage mécanique dans le mur ou le poteau. La dimension de la construction en aluminium soudé est de 900x4500 mm.

À l'avant comme à l'arrière, des panneaux en aluminium (pliés sur deux côtés) sont montés sur la construction en aluminium. Les panneaux en aluminium sont laqués en RAL rouge-orangé (couleur RAL exacte à déterminer). Le lettrage est réalisé sur un vinyle coulé, rétro réfléchissant, blanc RAL 9016 polymère, laminé anti-UV. Tous les ancrages visibles doivent être de la même couleur que les panneaux en aluminium.

Le poteau est un profilé en H (poutrelle HEA) de 200x200x20mm (hauteur +/-3500 mm) avec une plaque de base soudée de 450x450x10 mm, munie de 4 trous de 20 mm de diamètre. Le tout recevra un traitement anticorrosion. La finition (habillage) de la poutrelle HEA est assurée par 2 plaques

d'aluminium pliées de 103x206x103 mm. Ces 2 plaques d'aluminium sont fixées avec des vis. Celles-ci sont laquées en RAL gris anthracite (couleur RAL exacte à déterminer).

Un film adhésif rétro réfléchissant qui indique la hauteur maximale et qui aura un diamètre de 150 mm sera imprimé numériquement. Ce film sera fixé à l'avant du panneau et sur la partie gauche du panneau.

Application

Entrée Nord du parking aérien et du parking souterrain

- Art C.3.71 Porche entrée Parking Nord, aérien (ST : "C.3")
- Art C.3.72 Porche entrée Parking Nord, souterrain (ST : "C.3")

C.4 Films adhésifs et vitrophanie

Matériel

Film adhésif de haute adhérence. Ce vinyl est conçu pour les applications de marquage intérieur et extérieur de longue durée (marquage de véhicules, visuels de vitrines, enseignes...). Ce film est teint dans la masse (teint en solution) et garantit des couleurs intenses et vibrantes. Il recevra un lamina.

C.4.0 Habillage des portes d'entrée publiques (vitrophanie) + Entrée du personnel (OPTION EXIGEE)

Lettrage

Impression numérique décorative. Le contenu visuel n'est pas repris sur les schémas techniques. Celui-ci sera transmis par le GHdC au plus tard 15 jours avant le démarrage de la fabrication.

Montage

Collés aux vitres/portes vitrées.

Mesurage

Par m² net de surface vitrée couverte.

- Art C.4.0 Habillage des portes d'entrée publiques (vitrophanie) + Entrée du personnel
(OPTION)

C.4.1 Numérotation portes garage urgences

Hauteur du chiffre : 700 mm

Couleur : RAL gris anthracite mat (couleur RAL exacte à déterminer)

- Art C.4.1.44 Porte de garage urgences, chiffre 5 (ST : "C.4 ")
- Art C.4.1.45 Porte de garage urgences, chiffre 4 (ST : "C.4")
- Art C.4.1.46 Porte de garage urgences, chiffre 3 (ST : "C.4")
- Art C.4.1.55 Porte de garage urgences, chiffre 2 (ST : "C.4")
- Art C.4.1.56 Porte de garage urgences, chiffre 1 (ST : "C.4")

C.4.2 Accès extérieurs

C.4.2.1 Numérotation portes logistiques piétonnes autres

Couleur : RAL blanc mat (couleur RAL exacte à déterminer)

Montage : Le chiffre est collé sur une vitre

- Art C.4.2.1.0 Numérotation des portes secondaires, 70x184 (ST : "C.4")

C.4.2.2 Numérotation portes logistiques morgue

Couleur : RAL blanc mat (couleur RAL exacte à déterminer)

Montage : Le chiffre est collé sur une vitre

- Art C4.2.2.66-67-68 Morgue : indication « Espace 1 », « Espace 2 » et « Espace 3 ». (ST : "C.4")

C.4.2.3 Indication Portes logistiques fournisseurs

Couleur : RAL gris anthracite mat (couleur RAL exacte à déterminer)

Montage : Le texte est collé sur une porte

- Art C.4.2.3.83-88 Indication sur la porte entrée fournisseurs (ST : "C.4")

C.4.2.4. Indication entrée parking sud

Couleur : RAL blanc mat (couleur RAL exacte à déterminer)

Montage : Le texte sera collé contre le mur à l'entrée Sud du parking.

- Art C.4.2.4.03 Film adhésif à l'entrée du parking Sud (ST : "C.4")

C.5 Enseignes sur les édicules (pour accéder au parking)

Matériel

Les enseignes lumineuses sont de type Profil 5 et ont la forme de six icônes différentes. Ces icônes lumineuses d'une profondeur de minimum 60 mm sont fabriquées en aluminium et laquées en blanc (RAL à déterminer). Le dos de l'enseigne est fabriqué en aluminium et a une épaisseur de 2 mm. Des bandes de LED sont montées à l'intérieur du boîtier créé et assurent un éclairage parfaitement uniforme. La face avant de ces icônes lumineuses est recouverte d'un PMMA blanc opalin d'une épaisseur d'au moins 3 mm. Tous les ancrages visibles doivent être de la même couleur que le matériau de base, et permettent un accès aisé pour faciliter la maintenance. Le câblage se fait par l'arrière de manière totalement invisible.

Montage

L'enseigne lumineuse est montée avec minimum 2 profilés en Z en aluminium de 40x40x3 mm au dos de l'enseigne. Ces profilés en Z s'accrochent derrière un profilé tubulaire en aluminium de 40x40x3 mm qui est monté contre le mur au moyen de plaques de montage de 100x100x3 mm qui sont ancrées mécaniquement.

L'alimentation électrique est fournie par le GHdC. Le raccordement est à charge du soumissionnaire.

Les enseignes, placées en extérieur, répondront à l'indice de protection IP67 et porteront le marquage CE (déclaration de conformité à transmettre).

Les LED garantiront au minimum 80% de leur puissance après 5 ans.

Application

Indication des icônes sur les côtés est et ouest de l'édicule. Chaque édicule donne accès au parking souterrain. Les icônes sont les suivantes : Cœur, Poisson, Lune, Losange, Feuille et Grenouille.

- Art C.5.57-58 Enseigne lumineuse, 1500x1316, icône feuille (ST : "C.5")
- Art C.5.64-65 Enseigne lumineuse, 1500x962, icône grenouille (ST : "C.5")
- Art C.5.32-33 Enseigne lumineuse, 1260x1285, icône cœur (ST : "C.5")
- Art C.5.15-16 Enseigne lumineuse, 1400x1400, icône losange (ST : "C.5")
- Art C.5.22-23 Enseigne lumineuse, 1500x798, icône poisson (ST : "C.5")
- Art C.5.41-42 Enseigne lumineuse, 1260x1260, icône lune (ST : "C.5")

C.6 Enseignes sur le quai de déchargement

C.6.1 Enseignes non lumineuses

Matériel

- Tôle d'aluminium, épaisseur 1 mm,
- Film adhésif

Les films adhésifs sont protégés par un film de lamination anti-UV mat.

Montage : Les panneaux en aluminium seront collés au mur.

Application

- Art C.6.1.81 Enseigne non lumineuse, 400x400, chiffre 6 (ST : "C.6")
- Art C.6.1.82 Enseigne non lumineuse, 400x400, chiffre 5 (ST : "C.6")

C.6.2 Enseignes lumineuses

Matériel

L'enseigne lumineuse est composée de profils de caissons lumineux d'une épaisseur minimum de 60 mm. Le dos de l'enseigne est fabriqué en aluminium et a une épaisseur de 2 mm. Des bandes de LED sont montées à l'intérieur du boîtier créé et garantissent un éclairage parfaitement uniforme. La face avant de l'enseigne lumineuse est équipée d'une plaque de PMMA blanc (RAL à déterminer) opalin d'une épaisseur de 3 mm. Le câblage se trouve à l'arrière de l'enseigne et est totalement invisible. Toutes les parties visibles et les ancrages sont laqués en RAL gris anthracite (couleur RAL exacte à déterminer), et permettent un accès aisé pour faciliter la maintenance.

Le chiffre en film adhésif, coulé, découpé est collé sur l'enseigne lumineuse.

Montage

L'enseigne lumineuse est ancrée mécaniquement au mur. L'alimentation électrique est fournie par le GHdC, mais le raccordement est à charge du soumissionnaire.

Les enseignes, placées en extérieur, répondront à l'indice de protection IP67 et porteront le marquage CE (déclaration de conformité à transmettre).

Les LED garantiront au minimum 80% de leur puissance après 5 ans.

Application

Indications du quai de déchargement

Dimensions

500x500x80 mm

Hauteur du chiffre : 300 mm

- Art C.6.1.84 Enseigne lumineuse, 500x500, chiffre 4 (ST : "C.6 ")
- Art C. 6.1.85 Enseigne lumineuse, 500x500, chiffre 3 (ST : "C.6")
- Art C. 6.1.86 Enseigne lumineuse, 500x500, chiffre 2 (ST : "C.6")
- Art C. 6.1.87 Enseigne lumineuse, 500x500, chiffre 1 (ST : "C.6")

C.6.3 Enseignes lettres découpées au contour

Matériel

Les lettres sont fraisées dans une plaque d'aluminium de 2 mm d'épaisseur. Les lettres sont laquées (couleur RAL exacte à déterminer).

Montage : Les lettres sont collées sur la façade.

Application

Indication de la zone déchets

Dimensions

3360x400 mm

Hauteur des lettres : 400 mm

- Art C.6.3.89 Lettres découpées au contour, 1729x400 mm, zone déchets (ST : "C.6 ")

C.7 Enseigne Croix Rouge

Matériel

L'enseigne lumineuse, double face, est composée de profils de caissons lumineux d'une largeur de 150 mm. Des bandes de LED latérales sont placées pour fournir un éclairage totalement uniforme. Les faces sont constituées d'un PMMA opalin blanc mat d'une épaisseur de 3mm, recouvert d'un vinyle translucide imprimé rouge/orangé

Toutes les parties visibles et les ancrages sont laqués en RAL rouge/orangé (couleur RAL exacte à déterminer), et permettent un accès aisé pour faciliter la maintenance.
Pour les films adhésifs colorés, il y a lieu de prévoir un laminage anti-UV.

L'enseigne, placée en extérieur répondra à l'indice de protection IP67 et portera le marquage CE (déclaration de conformité à transmettre).
Les LED garantiront au minimum 80% de leur puissance après 5 ans.

Montage

L'enseigne lumineuse est montée transversalement au moyen d'une plaque de montage qui est ancrée mécaniquement dans le mur. L'alimentation électrique est fournie par le GHdC. Le raccordement est à charge du soumissionnaire.

Application

Identification des Urgences

Dimensions

1500x1500x150 mm

- Art C.7.62 Enseigne lumineuse, 1500x1500 mm, croix rouge, double face (ST : "C.7")

C.8 Lettres boîtiers lumineuses

Matériel

Des lettres boîtiers lumineuses sont montées sur la plaque de montage arrière pliée. Les plis suivent la forme du toit. Le contour du texte est fraisé à partir de la plaque de montage. En conséquence, les lettres boîtiers s'intègrent parfaitement au montage. La plaque de montage arrière est laquée en RAL gris anthracite (couleur RAL exacte à déterminer).

Les lettres boîtiers lumineuses en aluminium sont montées individuellement sur la plaque de montage arrière. Le câblage est situé à l'arrière de façon invisible. Les lettres ont une profondeur de 60 mm et sont laquées en RAL rouge/orangé (couleur RAL exacte à déterminer). Des bandes de LED latérales sont placées pour fournir un éclairage totalement uniforme. La face avant de ces lettres lumineuses est recouverte d'un PMMA opalin blanc mat d'une épaisseur de 3 mm, recouvert d'un vinyl translucide imprimé rouge/orangé. Tous les ancrages visibles doivent être de la même couleur que le matériau dans lequel ils sont fixés, et permettent un accès aisé pour faciliter la maintenance.
Pour les films adhésifs colorés, il y a lieu de prévoir un laminage anti-UV.

La plaque de montage pliée est ancrée mécaniquement sur l'auvent avec des fixations en suffisance et de manière à garantir l'étanchéité.
L'alimentation électrique est fournie par le GHdC. Le raccordement est à charge du soumissionnaire.

Les lettres, placées en extérieur et centrées sur les deux portes d'entrée des urgences, répondront à l'indice de protection IP67 et porteront le marquage CE (déclaration de conformité à transmettre).
Les LED garantiront au minimum 80% de leur puissance après 5 ans.

Application

Identification des urgences

Dimension

5000x676 mm

Texte : URGENCES

- Art C.8.63 Lettres boîtiers lumineuses, 380x2782 mm, URGENCES (ST : "C.8")

C.9 Lettres boîtiers non lumineuses montées sur plaque de montage pliée

Matériel

Des lettres boîtiers non lumineuses sont montées sur la plaque de montage arrière pliée. Les plis suivent la forme du toit. Le contour du texte est fraisé à partir de la plaque de montage. En conséquence, les lettres boîtiers s'intègrent parfaitement au montage. La plaque de montage arrière est laquée en RAL gris anthracite (couleur RAL exacte à déterminer).

Les lettres boîtiers non lumineuses en aluminium sont montées individuellement sur la plaque de montage arrière. Les lettres ont une profondeur de 30 mm et sont laqués en RAL blanc à déterminer. Tous les ancrages visibles doivent être de la même couleur que le matériau sur lequel ils sont fixés.

La plaque de montage pliée est ancrée mécaniquement sur l'auvent avec des fixations en suffisance et de manière à garantir l'étanchéité.

Application

Identification de Centre de dialyse, Centre du cancer et du Centre de réadaptation

Dimensions

Centre de dialyse : 4384x443 mm

Centre du cancer : 4387x380 mm

Centre de réadaptation : 5980x443 mm

- Art C.9.92 Lettres boîtiers non lumineuses, 4384x443 mm, Centre de Dialyse (ST : "C.9")
- Art C.9.94 Lettres boîtiers non lumineuses, 4387x380 mm, Centre du Cancer (ST : "C.9")
- Art C.9.95 Lettres boîtiers non lumineuses, 5980x443 mm, Centre de Réadaptation (ST : "C.9")

C.10 Totems lumineux (grand) 1500x6000mm (OTIONS EXIGEES)

Matériel

Totem lumineux double face composé d'une construction interne en acier galvanisé avec 2 plaques de fixation pour montage sur la fondation en béton. Cette construction est recouverte de 2 plaques d'aluminium bombées, avec un rayon de 100mm, en forme de U, laquées en RAL gris anthracite (RAL à déterminer) avec texte fraisé. Ces plaques sont ancrées mécaniquement sur l'ossature. Derrière ces textes fraisés, se trouve une plaque de PMMA opalin blanc, d'une épaisseur de 3 mm, avec un vinyle translucide qui est imprimé numériquement (pour la partie bleue). Dans la partie supérieure de la construction, 1520x1500 mm, les bandes de LED sont fixées aux profilés pour fournir un éclairage parfaitement égal. Cette tête est constituée d'une ossature avec un revêtement en aluminium fraisé bombé, laqué en RAL gris anthracite (couleur RAL exacte à déterminer). L'ouverture à l'avant et à l'arrière est recouverte d'une feuille de PMMA opalin blanche bombée, en forme de L, d'une épaisseur de 3 mm, arrondie en haut et en bas, et courbée en bas avec un rayon de 100mm. Ces plaques sont revêtues d'un film adhésif translucide aux couleurs du logo. Ces 2 plaques de PMMA sont collées ainsi que mécaniquement ancrées avec fixations invisibles.

Tous les ancrages visibles doivent être de la même couleur que le matériau sur lequel ils sont fixés, et permettent un accès aisé pour faciliter la maintenance.
Pour les films adhésifs colorés, il y a lieu de prévoir un laminage anti-UV.

Les joints de raccord à la structure seront étanches à l'eau et à la poussière.

Attention : les dimensions du totem sont fixes, mais le nom du site et le logo peuvent encore évoluer.

Montage

Le totem est doté des plaques de base et sera placé sur un socle de béton qui est à charge du soumissionnaire. Le socle de béton sera de 2000x1000x1000 mm.

Tous les assemblages enterrés recevront un traitement anticorrosion avant remblayage.

Le câble d'alimentation est fourni par le maître d'ouvrage, mais le raccordement est à charge du soumissionnaire.

Les totems, placés en extérieur, répondront à l'indice de protection IP67 et porteront le marquage CE (déclaration de conformité à transmettre).

Les LED garantiront au minimum 80% de leur puissance après 5 ans.

Application

Accès et accueil à l'hôpital – Entrée Nord et Entrée Sud

Dimensions

6000x1500 mm

- Art C.10.01 Totem Lumineux (grand), 1500x6000 mm, sud (ST : "C.10")
- Art C.10.78 Totem Lumineux (grand), 1500x6000 mm, nord (ST : "C.10")

C.11 Totems lumineux (petit) 4000x1200 mm

Matériel

Totem lumineux double face composé d'une construction interne en acier galvanisé avec 2 plaques de fixation pour montage sur la fondation en béton. Cette construction est recouverte de 2 plaques d'aluminium bombées, avec un rayon de 80mm, en forme de U, laquées en RAL gris anthracite (RAL à déterminer), avec texte fraisé. Ces plaques sont ancrées mécaniquement sur l'ossature. Derrière ces textes fraisés, se trouve une plaque de PMMA opalin blanc, d'une épaisseur de 3 mm. Dans la partie supérieure de la construction, 1400x1200 mm, les bandes de LED sont fixées aux profilés pour fournir un éclairage parfaitement égal. Cette tête est constituée d'une ossature avec un revêtement en aluminium fraisé, bombé, laqué en RAL gris anthracite (couleur RAL exacte à déterminer). L'ouverture à l'avant et à l'arrière est recouverte d'une feuille de PMMA opalin blanche bombée, en forme de L, d'une épaisseur de 3 mm, arrondie en haut et en bas, et courbées en bas avec un rayon de 80mm. Ces plaques sont revêtues d'un film adhésif translucide rouge/orangé. Ces 2 plaques de PMMA sont collées ainsi que mécaniquement ancrées avec fixations invisibles.

Tous les ancrages visibles doivent être de la même couleur que le matériau sur lequel ils sont fixés, et permettent un accès aisé pour faciliter la maintenance.

Pour les films adhésifs colorés, il y a lieu de prévoir un laminage anti-UV.

Les joints de raccord à la structure seront étanches à l'eau et la poussière.

Montage

Le totem est doté des plaques de base et sera placé sur un socle de béton de 2000x1000x1000 mm qui sera réalisé par un autre lot (C.11.1) ou par le soumissionnaire (C.11.2).

Le câble d'alimentation est fourni par le maître d'ouvrage, mais le raccordement est à charge du soumissionnaire.

Tous les assemblages enterrés recevront un traitement anticorrosion avant remblayage.

Les totems, placés en extérieur, répondront à l'indice de protection IP67 et porteront le marquage CE (déclaration de conformité à transmettre).

Les LED garantiront au minimum 80% de leur puissance après 5 ans.

Le soumissionnaire doit prévoir à sa charge, en plus des éléments repris ci-avant, le ragréage du sol impacté par la mise en place de la fondation, avec revêtement de finition identique à l'existant

C.11.1 Totems dont la fondation en béton est fournie par le gros-œuvre

Application

Ce totem marque l'accès à l'entrée du parking aérien.

Dimensions

4000x1200 mm

- Art C.11.1.19 Totem Lumineux (petit), 1200x4000 mm, entrée parking aérien (ST : "C.11")
- Art C.11.1.21 Totem Lumineux (petit), 1200x4000 mm, entrée parking aérien (ST : "C.11")

C.11.2 Totems complets (y compris fondation en béton)

Application

Ce totem marque l'accès à certains parkings et services spécialisés

Dimensions

4000x1200 mm

- Art C.11.2.08 Totem Lumineux (petit), 1200x4000 mm, entrée services spécialisés (ST : "C.11 ")
- Art C.11.2.74 Totem Lumineux (petit), 1200x4000 mm, entrée parking nord (ST : "C.11")

C.12 Panneau cylindrique sur poteau d'éclairage existant

Matériel

L'ensemble est composé de 2 panneaux bombés fixés aux poteaux d'éclairage existants au moyen d'étriers de tension en inox. Chacun des deux éléments est constitué d'une tôle d'aluminium de 3 mm et est courbé à l'extérieur en forme de cylindre. À l'intérieur, la plaque d'aluminium est pliée pour accueillir les éléments de fixation.

Un film adhésif est collé sur la plaque d'aluminium.

Les panneaux sont laqués dans la même couleur RAL que des poteaux d'éclairage sur lesquels viennent se placer ces panneaux (RAL à confirmer).

Attention que le fût des poteaux d'éclairage est de forme conique (considérer diamètre hauteur pose du panneau +/-12cm).

Application

Indication des zones de stationnement sur les lampadaires du parking aérien.

Dimensions

Hauteur du cylindre : 500 mm

Diamètre : 350 mm

- Art C.12.0 Panneau cylindrique sur poteau d'éclairage existant, 500x800 mm, (ST : C.12)

C.13 Panneau simple face sur poteau, 270x270, PMR

Panneau simple face

Matériel

L'ensemble se compose d'un panneau en aluminium imprimé (anti-UV) et d'un poteau. Le panneau mesure 270x270 mm. Il a une épaisseur de 3 mm et des angles arrondis (rayon 20 mm).

Ce panneau est fixé sur le poteau à l'aide des équerres de tension.

Couleur PMR : RAL 5017

Montage

Les poteaux sont ancrés dans le sol directement dans la fondation en béton. (minimum 350 kg de ciment par m³).

Le soumissionnaire doit prévoir à sa charge, en plus des éléments repris ci-avant, le ragréage du sol impacté par la mise en place de la fondation, avec revêtement de finition identique à l'existant (Annexe III_011_T113364-OF2-GPG-A2D_2022-PLN_1.500-revetements).

Aucune vis et/ou rivet n'est visible sur la face avant du panneau. Les poteaux galvanisés sont fabriqués en acier selon la norme NBN EN 10025-1:2005 (Institut belge de normalisation).

Ils sont dotés d'un couvercle de protection en plastique de ton similaire, sur le dessus pour empêcher l'eau de pénétrer. Ils sont troués à la base pour insérer une barre anti-rotation.

Le bas du panneau est à 1030mm du sol fini.

Application

Indication des zones de stationnement pour les PMR sur le parking aérien.

Dimensions
270x270 mm

- Art C.13.0 Panneau simple face sur poteau, 270x270 mm, PMR (ST : C.13)

C.14 Peinture pochoirs (pictogrammes)

Matériel

Une peinture blanche (RAL 9016) à deux composants sera utilisée pour les pictogrammes au sol. Les peintures colorées au sol des emplacements spécifiques et voie rapide seront préalablement peint par un autre lot. Le soumissionnaire applique le pictogramme à la peinture blanche, suivant les prescriptions du fabricant.

Montage

Le pictogramme est peint au sol à l'aide d'un pochoir, réalisé en matériau récupérable après usage. Le soumissionnaire fournira en fin de chantier, tous les pochoirs utilisés (à joindre au dossier as-built)

Dimensions

voir le schéma technique

- Art C.14.0 Peinture des pochoirs sur les emplacements et voie rapide, +/- 900x900, PMR, dépose minute, ambulances, etc... (ST : C.14)

C.15 Enseignes lumineuses (OPTIONS EXIGÉES)

C.15.1 Enseigne lumineuse logo GHdC, mural

Matériel

Les enseignes lumineuses sont de type Profil 5 et ont la forme du logo GHdC. Le logo est composé de 10 éléments distincts. Ces éléments ont une profondeur suffisante pour garantir une répartition homogène de l'éclairage et sont fabriqués en aluminium laqués (couleur RAL exacte à déterminer). Des LED sont montées à l'intérieur des caissons et assurent un éclairage parfaitement uniforme. La face avant de ces éléments lumineux est recouverte d'un PMMA blanc opalin d'une épaisseur de 3 mm couvert d'un film adhésif bleu (couleurs bleues du GHdC). Pour les films adhésifs colorés, il y a lieu de prévoir un laminage anti-UV.

Tous les ancrages visibles doivent être de la même couleur que le matériau de base, et permettent un accès aisé pour faciliter la maintenance.

Montage

Les éléments se montent directement sur la façade (sans cadre). L'alimentation électrique est fournie par le GHdC, le raccordement est à charge du soumissionnaire.

L'enseigne, placée en extérieur, répondra à l'indice de protection IP67 et portera le marquage CE (déclaration de conformité à transmettre).

Les LED garantiront au minimum 80% de leur puissance après 5 ans.

Application

Logo du GHdC sur le mur est.

- Art C.15.1.31 Enseigne lumineuse logo GHdC, 5000x5083, mural (ST : "C.15")

C.15.2 Enseigne lumineuse logo GHdC, sur toiture

Matériel

Les enseignes lumineuses sont de type Profil 5 et ont la forme du logo GHdC. Le logo est composé de 10 éléments distincts. Ces éléments ont une profondeur suffisante pour garantir une répartition homogène de l'éclairage et sont fabriqués en aluminium et laqués (couleur RAL exacte à déterminer). Des LED sont montées à l'intérieur des caissons et assurent un éclairage parfaitement uniforme. La face avant de ces éléments lumineux est recouverte d'un PMMA blanc opalin d'une épaisseur de 3 mm couvert d'un film adhésif bleu (couleurs bleues du GHdC). Pour les films adhésifs colorés, il y a lieu de prévoir un laminage anti-UV.

Tous les ancrages visibles doivent être de la même couleur que le matériau de base, et permettent un accès aisé pour faciliter la maintenance.

Montage

Suivant schéma technique C.15.

L'alimentation électrique est fournie par le GHdC, le raccordement est à charge du soumissionnaire.

L'enseigne, placée en extérieur, répondra à l'indice de protection IP67 et portera le marquage CE (déclaration de conformité à transmettre).

Les LED garantiront au minimum 80% de leur puissance après 5 ans.

Application

Logo du GHdC sur le toit.

- Art C.15.2.96 Enseigne lumineuse logo GHdC, 10000x3844, toit (ST : "C.15")

P. WAYFINDING PARKING SOUTERRAIN

DESCRIPTION

Cette partie du cahier des charges couvre le parking souterrain (niveau -1, -2 et -3).

Le soumissionnaire prévoit dans ses prix unitaires, la pose et fourniture de tous les panneaux décrits ci-après, y compris tous travaux accessoires y découlant.

Le soumissionnaire tiendra compte dans ses prix unitaires :

- De tous les travaux préparatoires nécessaires suivant les différents supports (dépoussiérage des surfaces destinées à recevoir les films adhésifs, etc.)
- De tous les travaux de réfection après pose
- De tous les travaux connexes, non décrits, mais indispensables à la pose de l'ensemble de la signalétique
- Après l'installation, toutes les zones doivent être laissées propres et bien rangées. L'ensemble des emballages et déchets doivent être évacués du chantier quotidiennement.

De même que, le soumissionnaire inclura dans ses prix unitaires, le coût des mesures de sécurité obligatoires suivant le travail à réaliser telles que le travail en hauteur, le bouclage des zones de travail lorsque la sécurité l'exige, etc.

Avant de lancer la production et de commencer les travaux, l'adjudicataire vérifiera sur le terrain la bonne adéquation des panneaux prévus suivant implantation réelle.

Aucun stockage n'est possible sur le chantier. Le soumissionnaire prévoira la livraison au fur et à mesure de la pose des équipements.

Pour information, la charte graphique du GHdC est en révision et ces changements devront être intégrés avant le lancement de la production sur l'ensemble des panneaux impactés. Aucun supplément de prix ne pourra être réclamé pour cette intégration.

Avant toute production, le GHdC validera le contenu de l'ensemble des supports et pourra apporter des adaptations non substantielles (police, couleur, quantité d'informations, ...) et validera les teintes définitives sur base d'échantillons remis par l'adjudicataire.

MESURAGE

Unité de mesure : À la pièce

Code de mesurage : Tous accessoires et finitions comprises

Le présent descriptif s'accompagne et se complète des documents suivants :

- Plans d'implantation par étage des éléments de signalisation du parking souterrain (AnnexeV_003_Parkingsouterrain_001_PlanImplantationSignalisationParkingsouterrain_PDF) ainsi que le fichier excel reprenant le contenu de ces éléments (AnnexeV_003_Parkingsouterrain_002_ContenuSignalisationParkingsouterrain_Excel)
- Schémas techniques par ailleurs précisés dans les articles concernés (AnnexeV_003_Parking souterrain_00X_Schématechnique_PXX)

P.1 Films adhésifs

P.1.1 Colonnes

P.1.1.a Zone et fonction sur les colonnes

Matériel

Film adhésif de haute adhérence protégé par un film de lamination transparent mat. Le film adhésif pour surfaces difficiles est un film d'impression PVC blanc, hautement conformable (55 µm) spécialement conçu pour les applications sur les surfaces texturées difficiles.

Il s'agit d'une bande de film adhésif qui fait le tour de la colonne (ou pylône).

Deux configurations sont possibles :

1. Une seule bande par colonne

La bande est positionnée à 1740 mm du sol fini. Elle indique l'icône et le numéro de rangée. Ces informations sont répétées deux fois sur cette bande, une fois à l'est et une fois à l'ouest. Une couleur a été attribuée à chaque niveau. Il y a donc 3 couleurs au total.

2. Deux bandes par colonne

La bande reprenant l'information « icône + numéro de rangée » est toujours la bande supérieure, située à 1740 mm du sol fini. Une bande complémentaire est placée sous cette bande, en laissant un espace de 10 mm entre les deux bandes, et indique les zones PMR (bleu) ou famille (rose). Les pictogrammes PMR et famille sont répétés deux fois sur cette bande, à l'est et à l'ouest.

Montage

Le Film adhésif est collé aux colonnes de béton (pylônes) dans le parking souterrain. Le film adhésif est appliqué à sec avec un pistolet thermique et rouleau semi-rigide.

Lors du placement d'une bande, le raccord est net, à niveau et sans superposition.

Dimensions

Largeur : 1900 mm fini, Hauteur : 600 mm

- Art P.1.1.a Film adhésif, 1900x600, zone et fonction sur les colonnes (ST : "P.1")

P.1.2 Edicules

Matériel

Film adhésif de haute adhérence protégé par un film de lamination transparent mat. Le film adhésif pour surfaces difficiles est un film d'impression PVC blanc, hautement conformable (55 µm) spécialement conçu pour les applications sur les surfaces texturées difficiles.

Montage

Fixation murale : collé sur le mur de l'édicule ou sur la porte.

Application

Indication de la zone du parking souterrain : niveau parking & pictogrammes.

- Art P.1.2.a Indication des zones et des niveaux, film adhésif, 2000x860 mm, mural (ST: "P.1.2")
- Art P.1.2.b Picto escalier, film adhésif, 350x350, mural (ST: "P.1.2")
- Art P.1.2.c Picto ascenseur, film adhésif, 350x350, mural (ST: "P.1.2")
- Art P.1.2.d Picto ascenseur + flèche à droite, 640x350, mural (ST: "P.1.2")
- Art P.1.2.e Picto ascenseur + flèche à gauche, 640x350, mural (ST: "P.1.2")
- Art P.1.2.f Picto escalier + picto ascenseur + flèche à droite, film adhésif, 1070x350, mural (ST: "P.1.2")
- Art P.1.2.g Picto escalier + picto ascenseur + flèche à gauche, film adhésif, 1070x350, mural (ST: "1.2")
- Art P.1.2.h Indication des autres zones (5 petits icônes + 2 flèches), seulement sur édicule entrée principale, sur les 3 niveaux souterrains, 1364x150 mm, mural (ST: "P.1.2")
- Art P.1.2.i Indication des autres zones (5 petits icônes + 2 flèches), seulement sur édicule entrée principale, pour le niveau aérien, 2310x240 mm, mural (ST: "P.1.2")

P.2. Panneaux

P.2.1 Directionnels automobilistes

Matériel

Tôle d'aluminium, épaisseur 1 mm, recto/verso imprimée

Montage

Les panneaux en aluminium seront collés au mur ou suspendus.

En cas de suspension :

Les panneaux sont suspendus à l'aide d'un fil d'acier repris dans des fixations en inox (plafond et panneaux), spécialement adaptées avec système de réglage de la hauteur.

Application

Panneaux directionnels pour les automobilistes, parking niveaux -1 / -2 / -3

Dimensions

450x250 mm

250x250 mm

- Art P.2.1.a Panneaux aluminium, 450x250 mm, mural (ST : "P.2.1")
- Art P.2.1.b Panneaux aluminium, 450x250 mm, suspendu double face (ST : "P.2.1")
- Art P.2.1.c Panneaux aluminium, 250x250 mm, sens interdit, mural (ST : "P.2.1")
- Art P.2.1.d Panneaux aluminium, 250x250 mm, interdiction de tourner à gauche, mural (ST : "P.2.1")
- Art P.2.1.e Panneaux aluminium, 250x250 mm, interdiction de tourner à droite, mural (ST : "P.2.1")

P.2.2 Directionnels piétons

Matériel

Tôle d'aluminium, épaisseur 1 mm, recto/verso imprimée.

Montage

Les panneaux sont suspendus à l'aide d'un fil d'acier repris dans des fixations en inox (dalle), spécialement adaptées avec système de réglage de la hauteur.

Ces systèmes de fixation sont d'application pour tous les panneaux suspendus en aluminium.

Application

Panneaux directionnels pour les piétons, parking niveaux -1 / -2 / -3

Dimensions

450x200 mm

- Art P.2.2.a Panneaux aluminium 450x200 mm, suspendu double face (ST : "P.2.2")

P.2.3 Récapitulatif des niveaux d'ascenseurs

Matériel

Tôle d'aluminium, épaisseur 1 mm, recto imprimée et laminée pour éviter les dégradations. .

Les coins du panneau sont arrondis avec un rayon de 50 mm et sans bavures.

La position des deux triangles latéraux indique l'étage auquel se situe le panneau. Les visuels à imprimer sont donc différents selon l'étage.

Installation

Les panneaux seront collés à l'aide de la colle de montage adaptée.

Application

Panneaux d'information dans la cage d'escalier et dans la cage d'ascenseur (parking souterrain niveaux 0 / -1 / -2 / -3) pour tous les édicules sauf l'édicule de l'entrée principale (étage 1 complémentaire).

Dimensions

350x560 mm (tous les édicules, sauf celui de l'entrée principale)

350x700 mm (édicule entrée principale)

- Art P.2.3.a Panneaux aluminium, 350x560 mm, mural (ST : "P.2.3")
- Art P.2.3.b Panneaux aluminium, 350x700 mm, édicule entrée principale, mural (ST : "P.2.3")

P.3 Peintures

Matériel

Une peinture blanche (RAL 9016) à deux composants sera utilisée pour les pictogrammes au sol. Les peintures colorées au sol des emplacements spécifiques PMR (bleu) et famille (rose) seront préalablement peint par un autre lot. Le soumissionnaire applique le pictogramme à la peinture blanche, suivant les prescriptions du fabricant.

Montage

Le pictogramme est peint au sol à l'aide d'un pochoir, réalisé en matériau récupérable après usage. Le soumissionnaire fournira en fin de chantier, tous les pochoirs utilisés (à joindre au dossier as-built).

- Art P.3.1 Peinture des pochoirs sur les emplacements bleu (PMR), 660X900 mm (ST : « P.3 »)
- Art P.3.2 Peinture des pochoirs sur les emplacements rose (famille), 660X900 mm (ST : « P.3 »)

S. SIGNALISATION DE SECURITE

Le soumissionnaire prévoit dans ses prix unitaires, la pose et fourniture de tous les panneaux décrits ci-après, y compris tous travaux accessoires y découlant.

Plusieurs types de panneaux sont prévus :

- Panneaux rigides muraux
- Panneaux rigides suspendus
- Panneaux rigides drapeau
- Films adhésifs muraux
- Panneaux affichage flexible

Le soumissionnaire prévoit dans ses prix unitaires, la pose et fourniture de tous les panneaux décrits ci-après, y compris tous travaux accessoires y découlant.

Le soumissionnaire tiendra compte dans ses prix unitaires :

- De tous les travaux préparatoires nécessaires suivant les différents supports (dépoussiérage des surfaces destinées à recevoir les films adhésifs, etc.)
- De tous les travaux de réfection après pose (remontage des éléments de faux-plafonds qui auraient été démontés etc.)
- De tous les travaux connexes, non décrits, mais indispensables à la pose de l'ensemble de la signalétique
- Après l'installation, toutes les zones doivent être laissées propres et bien rangées. L'ensemble des emballages et déchets doivent être évacués du chantier quotidiennement.

De même que, le soumissionnaire inclura dans ses prix unitaires, le coût des mesures de sécurité obligatoires suivant le travail à réaliser telles que le travail en hauteur, le bouclage des zones de travail lorsque la sécurité l'exige, etc.

Avant de lancer la production et de commencer les travaux, l'adjudicataire vérifiera sur le terrain la bonne adéquation des panneaux prévus suivant implantation réelle.

Aucun stockage n'est possible sur le chantier. Le soumissionnaire prévoira la livraison au fur et à mesure de la pose des équipements.

Pour information, la charte graphique du GHdC est en révision et ces changements devront être intégrés avant le lancement de la production sur l'ensemble des panneaux impactés. Aucun supplément de prix ne pourra être réclamé pour cette intégration.

Avant toute production, le GHdC validera le contenu de l'ensemble des supports et pourra apporter des adaptations non substantielles (police, couleur, quantité d'informations, ...) et validera les teintes définitives sur base d'échantillons remis par l'adjudicataire.

Le présent descriptif s'accompagne et se complète des documents suivants :

- Plans d'implantation des éléments de signalisation de sécurité, aussi bien pour les étages de l'hôpital (AnnexeV_004_Sécurité_001_PlanimplantationSignalisationSecurite_Hopital_PDF) que pour le parking souterrain (AnnexeV_004_Sécurité_002_PlanimplantationSignalisationSecurite_Parking_PDF).

- Légende des différents pictogrammes présents dans les plans (AnnexeV_004_Sécurité_003_LegendeGenerale_PDF)
- Schéma technique par ailleurs précisé dans les articles concernés (AnnexeV_004_Sécurité_004_Schématechnique_S1)

DESCRIPTION

Les pictogrammes (les images, les formats et les couleurs) ainsi que les plans d'évacuation correspondent à la norme NBN et ISO 7010 :2020. La forme et la couleur de chaque signe de sécurité sont conformes à l'ISO 3864.

Les réglementations suivantes sont d'application :

- Arrêté royal du 6 novembre 1979 – fixation des normes de protection contre l'incendie et la panique, auxquelles doivent répondre les hôpitaux
- Arrêté royal du 7 juillet 1994 – fixation des normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion, auxquelles doivent répondre les bâtiments
- Le Code du Bien-être au Travail
- Le Règlement Général sur la Protection du Travail

S.1 Pictogrammes, mural

Matériel

Ces pictogrammes sont photoluminescents sur un support rigide qui est collé sur le mur.

Dimensions

Les pictogrammes sont 150x150 mm ou 300x150 mm

S.1.1 Pictogrammes sur support rigide

S.1.1.1 Pictogrammes, 150x150mm, mural

Dimensions

Panneau 150x150mm

Application

Indication de signes de sécurité ; Schéma technique : S.1

- Art S.1.1.1a Pictogrammes, tableau électrique (A1.014)
- Art S.1.1.1b Pictogrammes, extincteur (A1.009)
- Art S.1.1.1c Pictogrammes, bouton poussoir (A1.160)
- Art S.1.1.1d Panneau d'étage (A1.005)

S.1.1.2 Pictogrammes, 300x150mm, mural

Dimensions

Panneau 300x150mm

Application

Indication de signes de sécurité ; Schéma technique : S.1

- Art S.1.1.2a Pictogrammes, extincteur + dévidoir (B1.601)
- Art S.1.1.2b Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers la droite (B1.602)
- Art S.1.1.2c Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers la gauche (B1.603)
- Art S.1.1.2d Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le haut (B1.604)
- Art S.1.1.2e Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le bas (B1.604 b)
- Art S.1.1.2f Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le haut à droite (B1.608)
- Art S.1.1.2g Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le bas à droite (B1.609)
- Art S.1.1.2h Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le haut à gauche (B1.610)
- Art S.1.1.2i Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le bas à gauche (B1.611)

S.1.2 Pictogrammes film adhésif

Matériel

Ces pictogrammes sont imprimés numériquement sur un film d'impression PVC blanc mat très souple (55µm) photoluminescents, spécialement conçu pour des applications extérieures sur des surfaces texturées difficiles.

- Film polymère extérieur polyvalent
- Convient à un large éventail d'applications de décoration de bâtiments de murs et urbaine, y compris les grandes façades extérieures
- Se conforme facilement aux surfaces 3D (y compris les rivets ainsi que les courbes)
- Adhésif à haute adhérence (high tack)
- Peut être appliqué directement sur le béton

Ces pictogrammes seront collés aux poutres en béton.

Schéma technique : S.1

S.1.2.1 Pictogrammes, film adhésif, +/-150x150mm, mural

- Art S.1.2.1a Panneau d'ascenseur (LB)

S.1.2.2 Pictogrammes, film adhésif, 300x150mm, mural

- Art S.1.2.2a Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers la droite (B1.602 Sticker)
- Art S.1.2.2b Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers la gauche (B1.603 Sticker)

S.2 Pictogrammes, suspendus

Matériel

Ces pictogrammes sont photoluminescents sur un support rigide.

Les panneaux sont suspendus à l'aide d'un fil d'acier repris dans des fixations (dalle/plafond et panneaux), spécialement adaptées avec système de réglage de la hauteur.

Ces systèmes de fixation sont d'application pour tous les panneaux suspendus.

S.2.1 Pictogrammes, 150x150mm, suspendu

Application

Indication de signes de sécurité nécessaires ; Schéma technique : S.1

- Art S.2.1a Pictogrammes, extincteur (A5.009)
- Art S.2.1b Pictogrammes, bouton poussoir (A5.160)

S.2.2 Pictogrammes, 300x150mm, suspendu

Application

Indication de signes de sécurité nécessaires ; Schéma technique : S.1

- Art S.2.2a Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers la droite/gauche (B5.602)
- Art S.2.2b Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le haut (B5.604)
- Art S.2.2c Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le haut (B5.604, recto)
- Art S.2.2d Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le haut à droite/gauche (B5.608)
- Art S.2.2e Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le bas à droite/gauche (B5.609)
- Art S.2.2f Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le bas à gauche (B5.611, recto)
- Art S.2.2g Pictogrammes, extincteur + dévidoir, double face (B5.601)
- Art S.2.2h Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le bas à droite (B5.609, recto)
- Art S.2.2i Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers la gauche (B5.603, recto)
- Art S.2.2j Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers la droite (B5.602, recto)

S.3 Pictogrammes, drapeau

Matériel

Ces pictogrammes sont photoluminescents sur support rigide.

Ils sont fixés au mur à l'aide d'un profilé en T plat en aluminium anodisé d'une largeur de 150 mm ou 300mm, qui s'insère dans l'attache murale. La partie inférieure de l'attache est dotée d'une butée pour bloquer le coulisement du profilé.

S.3.1 Pictogrammes, 150x150 mm, drapeau

Longueur du profil T de fixation : 150 mm

- Art S.3.1a Pictogrammes, extincteur (A3.009)
- Art S.3.1b Pictogrammes, bouton poussoir (A3.160)

S.3.2 Pictogrammes, 300x150 mm, drapeau

Application

Longueur du profil T de fixation : 150 mm

- Art S.3.2a Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers la droite/gauche (B3.602)
- Art S.3.2b Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le haut (B3.604, recto)
- Art S.3.2c Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le haut (B3.604)
- Art S.3.2d Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le bas à droite/gauche (B3.609)
- Art S.3.2e Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le bas à droite (B3.609, recto)
- Art S.3.2f Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le bas à gauche (B3.611, recto)
- Art S.3.2g Pictogrammes, sortie de secours, flèche vers le bas à droite/gauche (B3.611)

S.3.3 Pictogrammes, 150x300 mm, drapeau

Longueur du profil T de fixation : 300 mm

- Art S.3.3a Pictogrammes, extincteur + dévidoir double face (C3.802)

S.4 Plans d'évacuation dans support d'affichage flexible

L'adjudicataire établira les différentes mises en page des plans d'évacuation (localisation du visiteur par rapport à l'endroit d'affichage) suivant les implantations qui seront déterminées en accord avec le SIPP. Les plans d'évacuation sont conformes à la norme ISO 23601-2020 (Identification de sécurité — Plans d'évacuation et de secours). Après approbation finale des plans d'évacuation, tant sur le fond que sur la forme, le soumissionnaire imprimera les plans sur du papier mat et les insère dans le support. A la fin du projet, l'adjudicataire livre la version finale des plans d'évacuation au format dwg. Le prix unitaire du panneau à la pièce, inclura ces prestations.

Matériel

Cadre design et résistant en aluminium ou en inox avec face d'une certaine rigidité, amovible, transparente et antireflet pour un affichage personnalisé et évolutif.

Le panneau permet un entretien facile pour des raisons d'hygiène (produits usuels d'entretien en milieu hospitalier). L'accès au contenu du panneau ne peut être trop facile afin d'éviter le vandalisme.

Ces panneaux sont utilisés comme panneaux de porte, panneaux d'information ou pour l'affichage des plans d'évacuation.

La taille des panneaux et des plans d'évacuation est A3.

Lettrage

Le soumissionnaire imprimera numériquement les plans d'évacuation sur du papier blanc mat.

Montage

Montage mural : le montage s'effectue à l'aide de vis fixées au mur.

- Art S.4.1 Conception, impression et pose des plans d'évacuation avec leur panneau (hôpital + parking) - Taille A3